

Le Point, 9 avril 2015

SOCIÉTÉ

SÉCURITÉ LES LACUNES DE LA DGS



Triumvirat. De gauche à droite, Denis Favier, patron de la Gendarmerie nationale, Patrick Calvar, chef de la DGS, et Jean-Marc Falcone, à la tête de la Police nationale.

Après les attentats contre *Charlie Hebdo* et l'Hyper Cacher, plusieurs spécialistes de la sécurité ont dénoncé les dysfonctionnements des services de renseignement, notamment ceux de la Direction générale de la sécurité intérieure (DGS). Jean-Pierre Sueur, rapporteur de la commission d'enquête du Sénat, accrédite cette thèse. Additionnés, des acteurs du renseignement ont déploré la coopération lacunaire entre la police judiciaire et la DGS. « Cela ne marche pas. Chacun travaille dans son coin », a témoigné un responsable du renseignement. Depuis 2012 et les tueries de Toulouse et Montauban, peu de choses ont changé dans l'efficacité de la centrale du renseignement, pourtant réformée par le gouvernement. Il ressort de ce rapport sénatorial que la DGS fonctionne en vase clos. Une conviction renforcée par la décision ministérielle d'en faire une direction séparée des autres services de police. Dans les faits, la DGS reçoit des informations du service central du renseignement territorial, mais personne ne sait ce que l'élite du renseignement fait de ces informations glanées sur le terrain. Les ratages dans la mise hors

**IL RESSORT DE
CE RAPPORT
SÉNATORIAL QUE
LA DGS
FONCTIONNE EN
VASE CLOS.**

d'état de nuire de Koulibaly et des frères Kouachi illustrent cette absence de cohésion entre services. Selon nos informations, la Direction du renseignement de la préfecture de police (DRPP) surveillait de près les trois terroristes, mais le relais n'a pas été pris par la DGS, notamment quand les Kouachi ont déminé dans la Marne. Pour rendre efficace la coopération, une commissaire divisionnaire de la DGS proche de Patrick Calvar, l'actuel patron, devrait bientôt être nommée à la tête de la DRPP après le départ de René Bailly. Ces dysfonctionnements pèsent, en outre, sur le moral des agents du SCRT (ex-RG), lesquels traitent les informations tirées, par exemple, des plates-formes téléphoniques signalant la radicalisation d'un individu. Ou encore celles transmises par l'Education nationale (238 faits depuis septembre). Comme une réponse aux critiques à venir, Bernard Cazeneuve, ministre de l'Intérieur, s'apprête à renforcer le SCRT en moyens techniques et humains. Mais c'est d'abord le manque de coopération entre les services qui inquiète les sénateurs... ■

AZIZ ZEMOURI